



## CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Les citoyennes et citoyens d'Orsières sont convoqués en Assemblée primaire ordinaire le

**MERCREDI 22 JUIN 2022**  
**19h30**  
**Salle polyvalente de La Proz**

### ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée / désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 15 décembre 2021
3. Présentation des comptes 2021 de la Municipalité
4. Présentation des comptes 2021 du Service électrique
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Décision sur les comptes 2021 de la Municipalité
7. Décision sur les comptes 2021 du Service électrique
8. Retour des concessions des Forces motrices d'Orsières (FMO)
  - a. Présentation de l'organisation intercommunale Liddes-Orsières (CIR)
  - b. Décision de principe sur le droit de retour des concessions FMO
9. Décision sur le retrait du dossier accepté par l'AP du 18 février 2009 :  
Plan d'Aménagement et des zones (PAZ) Tsamodet La Fouly
10. Divers

**Cette assemblée sera suivie d'une**

## ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

1. Ouverture de l'assemblée / désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2021
3. Présentation des comptes 2021 de la Bourgeoisie
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Décision sur les comptes 2021 de la Bourgeoisie
6. Décision sur l'octroi de la Bourgeoisie d'honneur au Prof. Dr. Kurt Hostettmann
7. Divers

Tous les documents sont à disposition au bureau communal et sur le site internet [www.orsieres.ch](http://www.orsieres.ch) du 2 au 22 juin 2022.

Orsières, le 2 juin 2022

L'Administration communale